

LABORDE/LA TOUR COULON

Bulletin d'information n° 17 - Janvier 2018

SOMMAIRE

Page 2

RUBRIQUE DU JARDINIER

- Les bienfaits
du cynorrhodon

Pages 3 à 8

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Ouvertures d'hiver
des déchetteries
- Résultats du concours
des maisons fleuries
- Rappel sur les noms
des membres de la com-
mission consultative
- Prochaine suppression
du passage à niveau de
Jonches
- Finalisation des bran-
chements des armoires
de la fibre optique
- La démolition du cha-
let en images

Page 9

ASSOCIATION BVLTC

- Du renouveau pour
l'association

JEUNESSE/ENFANTS

- Programmation du
prochain carnaval

Page 10

HISTOIRE

- Meurtre à la Tour
Coulon



Un restaurant riche en couleurs et en douceurs

LE MOT DE L'ADJOINT SPÉCIAL

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2018

Pour la rentrée de septembre, deux événements ce sont produits. **L'ouverture du restaurant scolaire** flambant neuf aux élèves fréquentant les classes de l'école des hameaux de Laborde et de Jonches. En moyenne 60 repas sont servis par jour. Puis au grand regret des jeunes, **la démolition** du chalet. Nous essayons avec un élu de la Ville de trouver une solution rapide afin que les jeunes aient un local pour se retrouver. Nous devons également réfléchir à améliorer le terrain de foot actuel pour que les jeunes enfants puissent côtoyer en même temps l'aire de jeux. La création d'un city-stade est envisagée. C'est un bon compromis pour pratiquer différents sports dans un lieu protégé. Des études sont en cours au service *études/projets* de la direction du dynamisme urbain de la ville. Une concertation sera envisagée avec les jeunes avant la réalisation.



Le repas des aînés aura lieu cette année, le dimanche 14 janvier 2018. Vous avez dû recevoir un courrier dans votre boîte aux lettres vous précisant les conditions.

Nous vous rappelons dans ce journal la composition des membres de la commission consultative du hameau.

Ces personnes sont à votre écoute, n'hésitez pas à les interpeller ou à déposer vos souhaits ou vos doléances dans la boîte aux lettres de la mairie.

Jean-Luc Emery
Adjoint spécial de Laborde

Permanence de l'adjoint spécial
Vendredi de 17 h 30 à 19 heures
Téléphone/Fax : 03 86 48 19 23
jean-luc.emery@auxerre.com

LES CONSEILS DE PHILIPPE

L'églantier ou cynorrhodon

Noms populaires : gratte-cul, poil à gratter, rosier des chiens, ...



LES BIENFAITS DU CYNORRHODON

L'usage thérapeutique du fruit de l'églantier ou cynorrhodon est très ancien en Europe et Amérique. C'est un tonifiant qui protégera des coups de froid pendant l'hiver. C'est en septembre que l'églantier (*Rosa canina*) produit ses fruits à profusion. Gros comme des olives, mais de couleur rouge corail, lisses au toucher, ils égayent les lisières forestières et les bosquets. Souvent mêlé au prunellier, au troène (non comestible) et à l'épine vinette, le rosier des chiens - c'est son nom populaire - compose des haies vives impénétrables grâce à ses épines acérées. Le fruit de cet arbuste porte le nom de cynorrhodon communé-

ment appelé gratte-cul, poil à gratter. Celui-ci est comestible, mais seulement après préparation. Les baies de cynorrhodon se récoltent à l'état sauvage dans les haies bocagères.

Les vertus de l'églantier sont connues depuis longtemps. C'est un des principaux arbustes fournisseurs de vitamine C en Europe. Ses fruits se récoltent avant les gelées pour mieux les conserver ou, blets ramollis par l'effet du gel. Il faut retirer le poil à gratter qui entoure les graines à l'intérieur de la baie car il est irritant pour les intestins.

Dans les préparations, le jus est finement filtré.

Le vin d'églantier - recette ancienne

Préparation d'un vin à partir des fruits de l'églantier aux propriétés antioxydantes et antiradicaux libres et riche en vitamine C. Cueillir 1 kg de cynorrhodons arrivés à maturité, les laver, puis les couper en deux et enlever les poils. Déposer les morceaux dans une petite bonbonne en verre, éventuellement entourée d'une corbeille en osier.

Dans une casserole, faire dissoudre 1 kg de sucre dans 2 l d'eau. Porter à ébullition, laisser refroidir, puis verser le sirop obtenu sur les fruits.

Fixer un petit morceau de lin sur l'ouverture de la bonbonne et la poser sur le haut du réfrigérateur, ou de l'armoire de cuisine, de telle sorte qu'elle soit constamment entourée d'un flux d'air chaud.

Laisser macérer jusqu'au mois de mai suivant. Il se produira une fermentation qui transformera le sucre en alcool.

Filter le liquide à travers un tissu fin, mettre en bouteilles et boire ce vin d'églantier quand il vous plaira. Il est riche en vitamine C, qui renforce les défenses immunitaires. Celle-ci a aussi des pouvoirs antioxydants et antiradicaux libres, ce qui lui confère un intérêt tout particulier contre le vieillissement et la dégénérescence de nos cellules.

CONSERVER LES FRUITS



Coupez chaque fruit en deux. Sortez les graines et les poils irritants qui lui ont valu le nom populaire de "gratte-cul, poil à gratter" ! Faites sécher en couche mince à la sortie d'un four tiède ou sur papier absorbant en un lieu sec et chaud. Gardez dans un bocal fermant bien.

UTILISER LES FRUITS

Le cynorrhodon est riche en vitamine C, antioxydants et minéraux. Utilisé sous forme de tisane, de jus, de confiture ou de sirop, il aide à lutter contre les états grippaux. Prendre 2 à 4 cuillerées à café par jour de sirop ou de confiture comme préventif contre les refroidissements hivernaux durant les périodes à risque ou quand on est entouré de personnes grippées.

En décoction ou infusion, mettre deux à six fruits entiers pour un verre de tisane.

La décoction consiste à monter à ébullition de l'eau froide avec les fruits, puis à faire bouillir pendant quelques minutes.



Dans l'infusion, les fruits sont ébouillantés.

Verser deux cuillères à soupe de fruits dans une casserole contenant un bol d'eau froide. Portez à ébullition et donnez deux ou trois tours de bouillon (courtes ébullitions). Éteignez le feu, couvrez et laissez infuser environ 10 min. Passez et servez. Ne sucrez pas. Vous pouvez ajouter dès le départ des pelures de pommes séchées : la boisson aura un peu plus de goût.

Mélangé à de la viande séchée, le cynorrhodon broyé était employé comme aliment de survie en hiver par les Amérindiens.

LES HORAIRES D'HIVER DES DÉCHETTERIES

Que puis-je amener dans les déchèteries ?

Dans une limite de 3 m³ par semaine, je peux déposer les encombrants, les gros cartons, les appareils électroménagers, les déchets verts, les gravats, etc. Pour les produits toxiques, je suis limité à 20 kg ou 20 litres par semaine. Lors de ma visite, je peux solliciter le gardien qui m'orientera pour trier correctement mes déchets.

En cas de doute, appelez ce numéro vert 0 800 89 2000 [gratuit depuis un poste fixe] ou consultez www.communaute-auxerrois.com

HORAIRES D'HIVER Du 1 ^{er} novembre au 31 mars						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
AUGY	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h
AUXERRE	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h
BRANCHES	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h
GY-L'ÉVÊQUE	Fermé	Fermé	14 h - 16 h	Fermé	Fermé	9 h 30 - 12 h 14 h - 16 h
MONÉTEAU	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h	10 h - 12 h 14 h - 17 h
VENOY	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h	Fermé	10 h - 12 h 14 h - 17 h

Auxerre :

Les Cassoirs, route de Toucy

Augy : Rue des fleurs

Monéteau : Rue de Dublin

Branches : Lieu-dit des Bruyères

Venoy : Lieu-dit des Bois de Soleines

Gy-l'Évêque : route de la Grilletière

Fermées les jours fériés.

INFOS PRATIQUES

NUMÉROS D'URGENCE : Pompiers : 18 - SAMU : 15 - Police secours ou gendarmerie : 17

Allô enfance maltraitée : 119 - Secours aux sans abris : 115 - SOS Médecin 24h/24 : 3624 - Violence conjugale : 3919

Centre anti-poison : 0 825 812 822 - Cabinet infirmiers à Laborde : 03 86 40 20 72 ou 06 51 36 97 41

PAROISSE DE LABORDE : Renseignements au 03 86 40 24 65

GESTES SIMPLES ET RESPONSABLES

ORDURES MÉNAGÈRES

- Collecte des ordures ménagères : le vendredi matin
- Collecte sélective : les mardis 16 et 30 janvier, 13 et 27 février et mars, 10 et 24 avril, mercredis 9 et 23 mai, les mardis des 5 et 19 juin ainsi que des 3, 17 et 31 juillet.

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS

Appeler le 03 86 18 08 20

DES MESURES DE PROPRETÉ

Il est interdit de déposer sur la voie publique en dehors des horaires et des jours de collecte.

Les usagers sont autorisés à présenter les poubelles sur la voie publique en vue de leur ramassage **à partir de 19 heures la veille au soir** précédant le passage des bennes à ordures ménagères et **au plus tard avant 6 heures du matin** le jour du ramassage.

COLLECTE DE CARTOUCHES D'ENCRE

Nous vous proposons de collecter vos cartouches d'encre. Il vous suffit de venir les déposer à la mairie de Laborde les vendredis de 17 h 30 à 19 heures.

LA COLLECTE DES TEXTILES

Une fois collectés, vêtements, linge de maison, chaussures et maroquinerie sont triés par le prestataire EcoTextile (www.ecotextile.fr). 85 % seront réutilisés ou recyclés, 15 % incinérés avec valorisation énergétique.

Quelques consignes à respecter : textile et maroquinerie doivent être déposés propres et secs, en sacs fermés, les chaussures liées par paire. **Infos 0 800 89 2000**
Les colonnes de collecte des textiles se trouvent derrière le monument aux Morts.

BRUITS GÉNANTS

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.
- Les samedis de 9 à 12 heures et de 15 à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12 heures et de 16 à 18 heures.

INFORMATIONS MUNICIPALES

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2017



Comme chaque année, le hameau de Laborde/La Tour Coulon organise le concours des maisons fleuries, la remise des prix s'est effectuée le jeudi 5 octobre 2017 à 18 h 30 à la salle polyvalente Camille-Debay en présence de Guy Férez, maire d'Auxerre, de Jean-Luc Emery, adjoint spécial de Laborde, de Jacques Hojlo, adjoint au maire et habitant de Laborde, de Stéphane Cuzon directeur de la direction cadre de vie de la ville d'Auxerre et de Gisèle son assistante et des membres de la commission consultative de Laborde.

Malgré une saison de pluie et de forte chaleur, la qualité florale et l'embellissement des deux hameaux étaient au rendez-vous grâce à l'expérience de certaines mains vertes. Le premier prix a été attribué à Christiane Baux, le deuxième à Bernard Cosson et le troisième à Daniel Maillot.



MEMBRES DE LA COMMISSION CONSULTATIVE



De gauche à droite : Michèle Hoste, Joëlle Pourcher, Marcelle Pérez, Eric Faure, Daniel Durand, Séverine Cinget, Philippe Rameau, Nadine Droeghmans -conseillère municipale-, Philippe Morisson, Danièle Robert-Mazeau, Jean-Luc Emery -adjoint spécial de Laborde- et Gilles Tridon.

Pierre Monin et Guy Sénéchal (absents de la photo)

Les membres de la commission ont été désignés par le maire d'Auxerre et l'adjoint spécial. Cette liste a fait l'objet d'une déclaration en préfecture.

Laborde est un hameau, il n'est pas considéré comme un quartier. La commission a pour vocation d'être à l'écoute des usagers. En cas de problèmes vous pouvez vous adresser à une de ces personnes ou venir à la permanence de la Mairie. Cette commission essaie de faciliter la vie des habitants du hameau, de leur apporter aides et assistances à tous problèmes rencontrés (travaux, entretien, surveillance, incivilité...). Des sujets ont déjà été évoqués notamment la déviation du passage à niveau (voir page 5), le ruissellement des eaux, le centre d'enfouissement...

Réalisation et impression : Direction de la communication de la Ville d'Auxerre
Tirage : 500 exemplaires - Distribué par nos soins

LA DÉVIATION DE JONCHES ET LA SUPPRESSION DU PN 19

Le projet de déviation de Jonches et de la suppression du passage à niveau 19 suit son cours.

Comme vous le savez la suppression du PN19 et la mise en voie sans issue de la RN77 dans sa partie basse va entraîner pour nous, habitants de Laborde, des désagréments au niveau de la circulation dans le hameau et de nos déplacements pour nous rendre à Auxerre.

Nous avons fait part de nos inquiétudes à monsieur Férez, maire d'Auxerre.

Il nous a informés fin septembre 2017 qu'une réunion s'était tenue à la préfecture d'Auxerre au mois de juillet en présence des parties concernées.

Il a demandé à ce que les habitants de Laborde ne se retrouvent pas encore un peu plus isolés du fait de ce projet et qu'ils continuent à se rendre à Auxerre par le chemin le plus direct.

Il a proposé que soit étudiée la possibilité de construire une bretelle (voir bas de la variante N°1) qui permettrait aux habitants de Laborde de rejoindre la déviation existante et de se rendre à Auxerre par un chemin direct.

Le chef de projet de la DREAL de Bourgogne a répondu qu'il allait étudier la faisabilité de cette proposition et son coût.

Ce sont là les dernières nouvelles au sujet de l'avancée de ce futur chantier.



INFORMATIONS MUNICIPALES

LE HAUT DÉBIT S'INSTALLE DOUCEMENT

Depuis début décembre et jusqu'au 31, des techniciens œuvrent dans le hameau afin d'alimenter les points relais de la fibre optique. Ils finalisent les branchements des armoires déjà installées en cours d'année.

Tout le hameau de Laborde/la Tour Coulon sera adressable début 2018. Malheureusement, et cela arrive dans de nombreux cas, un quartier couvert par la fibre n'implique pas que tous les habitants puissent souscrire une offre fibre.

En fait, pour profiter de la fibre, il faut que le pavillon soit raccordable, c'est-à-dire que les rues pavillonnaires disposent de points de branchement. Dans ce cas, il y a un point de mutualisation en amont (dans une armoire de rue) sur lequel se connecteront les opérateurs commerciaux qui couvrent la zone.

Si un logement est raccordable et qu'un opérateur couvre le quartier, alors le client est dit éligible à l'offre fibre de cet opérateur. Lorsque le client souhaite s'abonner, la fibre est alors tirée du point de branchement (dans la rue) jusqu'à l'intérieur du logement ; le logement est alors raccordé. On note bien que ce raccordement final n'a lieu que lorsque le propriétaire ou le locataire signe un premier contrat fibre.



CONNAISSEZ-VOUS LA OU LES FIBRES ?

Fibres alimentaires, fibres musculaires, fibres textiles, fibres solubles, fibre maternelle (la) ...

Et la **fibre optique** ; celle que vous pourrez, peut-être, utiliser prochainement pour vous connecter à internet.

Deux termes à connaître : adressable et raccordable

Adressable : la fibre optique est arrivée dans votre quartier grâce à l'installation d'une ou plusieurs armoires.

Raccordable : la fibre optique est au pied de votre immeuble ou de votre résidence.

Pour pouvoir contacter un opérateur afin de souscrire à une offre et demander le raccordement de votre résidence il faut être adressable ET surtout raccordable.

Philippe

TRAVAUX EN BREF

LES PIÉTONS EN SÉCURITÉ



Un passage pour les piétons a été réalisé en face des jardins de Laborde, rue Georges-Motheré, route d'Egriselle.

Coût des travaux : 350 €

DES ALLÉES PLUS PRATICABLES

Cimetière du bas

Coût des travaux : 19 314 €



Cimetière du haut

Coût des travaux : 9 500 €



UNE VOIRIE REFAITE

Rue des Chaumes

Coût des travaux : 6 800 €



UN RESTAURANT SCOLAIRE TOUT NEUF ET TOUT EN PHOTOS

Après six mois de travaux, le restaurant est terminé. L'inauguration a eu lieu lors de la rentrée scolaire le 4 septembre 2017 avec Monsieur le maire et les services de la restauration.

Le restaurant accueille cette année 42 en-

fants en élémentaires et 26 en maternelles. Ce bâtiment a été conçu avec les nouvelles normes énergétiques d'isolation et doté d'une chaufferie à bois. Un soin particulier a été apporté à l'acoustique.

Coût des travaux : 415 000 €



Visite des enfants pendant les travaux



INFORMATIONS MUNICIPALES

« LE CHALET » N'EST PLUS



La démolition du chalet est terminée, ce bâtiment avait été construit en 1967.

Jeunes et moins jeunes avaient participé à sa construction. Il avait été obtenu par Jean-Pierre Soisson alors ministre des Sports, dans le cadre de l'opération des « Mille-Clubs » initiée par l'État en 1966 par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le programme précisait que le montage devait être aisé et rapide, sans l'intervention de professionnels et sans que les éléments constructifs ne pèsent plus de 60 kg chacun. Les locaux devaient comprendre un foyer avec bar et sanitaires sur 150 m² environ.

Après 45 ans de bons et loyaux services, le Chalet est détruit en 2017.

Il était devenu trop vétuste et ne pouvait être

remis dans les normes de sécurité et d'environnement.

Il a servi de restaurant scolaire, de foyer pour les jeunes et les seniors et de salle d'activités pour le centre de loisirs.



ASSOCIATION

REPRISE DE L'ASSOCIATION BVLTC

L'assemblée générale de l'association *Bien vivre à Laborde/la Tour Coulon* (BVLTC) a eu lieu le vendredi 1^{er} septembre 2017 à la salle polyvalente de Laborde. Après avoir présenté le bilan moral et le bilan financier, approuvés par l'assemblée, les membres du bureau ont démissionné. Cette démission a impliqué d'organiser une nouvelle assemblée extraordinaire afin d'élire un nouveau bureau. Celle-ci a eu lieu le 5 octobre 2017.

Après l'élection, l'association se compose comme suit : Régis Calmus, président, Séverine Régnault, vice-présidente, Marie-Ange Baulu, secrétaire, Perrine Masson, secrétaire adjointe, Céline Lécolier, trésorière et d'un trésorier adjoint, Stéphane Bilbaut.

Les activités (judo, danse, zumba et autres) n'ont pas été reconduites en raison de l'élection tardive des membres bureau.

A ce jour, le conseil d'administration de BVLTC a pu travailler sur les animations

2018 et a proposé d'organiser : randonnées, soirées cinéma, VTT, matchs de foot, tournois de jeux vidéos, sorties vélo, jeux de société, atelier théâtre, spectacles itinérants...

Parmi ces propositions, certaines sont retenues sous réserve de confirmation.

Pour la fête du hameau, BVLTC se questionne sur sa pérennité.

Pierre Monin a été désigné « référent Ados ». Il a déjà plusieurs idées qu'il proposera lors d'une prochaine réunion.

Joëlle Harvier est désignée « référente séniors ». Elle propose d'ores et déjà une rencontre tous les mardis après-midis à la salle Camille-Debay. Cette animation devrait débuter le mardi 16 janvier 2018.

L'association assurera la location de matériel dédié aux réceptions. **Julien Gillet** en est le référent.

Une nouvelle réunion a eu lieu le jeudi 21 décembre 2017 à 19 h 30 à la mairie de Laborde.

JEUNESSE/ENFANTS

LES ACTIVITÉS DU GROUPE SCOLAIRE



Le carnaval de la maternelle aura lieu le **vendredi 23 mars 2018**.



La kermesse aura lieu le **samedi 16 juin 2018**.

GYM

Les CM1/CM2 iront à l'AJA gym le vendredi après-midi. Leurs cours débuteront le vendredi **2 mars jusqu'au 6 avril**.

Les CP/CE1 et les CE1/CE2 ont eu leur séance en novembre et décembre dernier.

PISCINE

A la rentrée de janvier, ces mêmes classes iront à la piscine le mercredi matin.

Les CM1/CM2, ont eu, quant à eux, leur séance le lundi matin durant le premier trimestre.

MEURTRE A LA TOUR COULON



Cette histoire se déroule dans les années 1930 et a particulièrement marqué les habitants de Jonches-Laborde et la Tour Coulon.

Tout commence le lundi 30 mars 1931 dans la soirée quand monsieur R..... se présente au commissariat d'Auxerre :

« Que puis je pour vous », demande le planton ?

« Ben voilà je viens vous voir pour déclarer la disparition de ma fille Marcelle âgée de 7 ans ».

Le planton, prudent, se dit qu'il vaut peut être mieux aviser de suite le commissaire

« Commissaire, il y a là un homme qui dit que sa fille a disparu et il veut signaler sa disparition ».

« Faites le entrer »

« Voilà monsieur le commissaire. Je m'appelle R....., ouvrier chez Guilliet. Nous habitons ma femme, mes deux filles et moi dans une petite maison attenante au remblais de la voie ferrée d'Auxerre à Gien après le pont biais. Aujourd'hui vers 12 h 15, après le déjeuner, ma fille Marcelle et sa sœur Hélène sont parties ensemble pour se rendre à l'école rue du Pont. Marcelle est en 5^{ème} classe. Elles ont l'habitude de faire ce trajet par l'avenue Yver et le pont biais et ensuite elles gagnent l'école du Pont. Seulement, aujourd'hui Hélène nous a dit que sa soeur traînait en route et comme elle a horreur d'arriver en retard elle ne l'a pas attendue. Marcelle avait l'habitude d'arriver en retard ce qui agaçait sa maîtresse mais là, elle n'est jamais arrivée. Nous avons fouillé les abords de la voie ferrée, l'Arbre-Sec, les carrières de la route de Vallan, les fours à chaux de la route de Lyon sans la trouver ».

Après avoir écouté attentivement monsieur R..... il fait prendre sa déposition par un agent. Seul, dans son bureau, il est très perplexe et inquiet car on a signalé au service que, depuis quelques temps, un homme à vélo rôde dans le quartier du pont biais et accoste les fillettes. Mais le signalement fait par les enfants est très vague et

ne permet pas de reconnaître formellement l'individu. Dans le procès verbal le père a précisé un détail qui a de l'importance : sa fille porte des chaussures rouges ainsi qu'un béret de la même couleur : ça au moins, c'est voyant dit le commissaire.

Quand le jour se lève, le lendemain, l'angoisse est encore plus forte. Rien, pas le moindre indice qui peut mener sur une piste.

Alors, le commissaire lance ses agents en chasse.

« Repérez moi tous les individus à vélo qui traînent dans le secteur et interrogez méthodiquement les voisins, les promeneurs et les gens du quartier et ceux qui demeurent sur le trajet de l'école. Appuyez sur un détail : la fillette a des chaussures rouges et un béret de la même couleur ! Ça doit se voir !!! »

A Jonches, pendant ce temps, madame H..... se rend dans ses vignes en empruntant le chemin qui mène au lieu dit « La mare de la Tuilerie » en direction de La Tour Coulon. Alors qu'elle arrive à ladite mare son regard est attiré par un objet de couleur rouge qui flotte à la surface.

Qu'est-ce que cette chaussure rouge fait dans la mare ? C'est curieux, elle n'y était pas voici encore quelques jours !

Curieuse, elle s'approche du bord, encore un peu plus pour mieux voir de quoi il retourne et, soudain, d'un bond elle recule en lançant un cri d'horreur. Là, dans les roseaux, au bord, elle devine deux sacs en plastique qui à première vue semblent contenir un corps d'enfant. Elle appelle deux vigneron travaillant à proximité et ils sortent les sacs de l'eau.

Avec émotion, les larmes aux yeux ils découvrent le corps sans vie d'une fillette.

L'un d'eux redescend au village et la police est prévenue ainsi que la gendarmerie. Le doute n'est plus permis : il s'agit bien de la petite Marcelle R.....

A suivre